

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Sous-continent asiatique

Civils indiens au Pakistan. — Le Gouvernement du Pakistan a informé la délégation du CICR à Islamabad des dispositions qu'il compte prendre au sujet du sort des civils indiens se trouvant sur son territoire: tous les internés civils indiens, arrêtés à la frontière indo-pakistanaise pendant les hostilités, en décembre 1971, seront rapatriés. Il s'agit de 270 personnes environ; tous les civils indiens entrés légalement au Pakistan avant les hostilités, pour y faire une visite familiale, auront la possibilité de regagner leur pays. Cette mesure touche environ 6500 personnes; enfin, tous les civils indiens, entrés illégalement au Pakistan avant le 3 décembre 1971, seront libérés et reconduits à la frontière.

Les modalités pratiques de ces mesures seront établies par les Gouvernements du Pakistan et de l'Inde.

Echange de colis. — En juillet, les délégués du CICR ont procédé, au poste frontière indo-pakistanaise de Wagah, à un nouvel échange de colis. Quelque 3300 paquets, confectionnés par la Croix-Rouge du Pakistan, ont été remis avec 53 000 lettres aux délégués du CICR en Inde, à l'intention des prisonniers de guerre pakistanaise internés dans ce pays. En outre, 900 lettres de prisonniers de guerre indiens se trouvant au Pakistan et destinées à leurs familles ont été transmises.

En sens inverse, 626 colis de la Croix-Rouge indienne, destinés aux prisonniers de guerre indiens au Pakistan, et 15 sacs de courrier, provenant des camps de prisonniers de guerre pakistanaise en Inde, ont été remis aux délégués en poste à Islamabad. Enfin, deux sacs de courrier provenant du Bangladesh ont également été transmis.

Les paquets destinés aux prisonniers de guerre indiens au Pakistan ont été distribués, le 14 juillet, dans le camp de Lyallpur, le 15, à l'hôpital de Lahore, et le 17, au camp de Rawalpindi.

Prisonniers et internés. — En Inde et au Pakistan, les visites de prisonniers de guerre se poursuivent. Les délégués et médecins du CICR se rendent régulièrement dans les camps. En Inde, ils ont visité, durant le mois de juillet, ceux de Bareilly, Delhi, Ramgarh, Agra, Gwalior et Fathegarh.

Quant aux internés civils, ils sont également visités par le CICR. Ainsi, pendant le mois de juillet, les délégués du CICR ont visité, en Inde, les camps de Roorkee et Meerut, et, au Pakistan, ceux de Lahore et Harappa.

Au Pakistan, les délégués se rendent également régulièrement dans les camps où se trouve le personnel militaire d'origine bengalie de l'armée pakistanaise. Ils ont en outre de fréquents contacts avec les colonies bengalies dans les différentes villes du territoire.

Envois de secours. — La Communauté économique européenne avait chargé en 1971 le CICR de transporter et de distribuer, à titre de don, aux réfugiés bengalis en Inde et aux populations du Bangladesh, quelque 43 350 tonnes de riz et 4 650 tonnes de froment. De cette importante attribution, 35 150 tonnes sont arrivées à Calcutta, Madras et Chittagong.

Car, sur les huit bateaux affrétés pour le transport de ces marchandises, l'un, transportant 7 050 tonnes de riz, est échoué au large du cap Juby, perdant ainsi sa cargaison, tandis qu'un second bateau, transportant 5 800 tonnes de riz, est immobilisé par une avarie à Las Palmas.

Une enquête est en cours pour établir l'étendue des dommages et les responsabilités encourues, afin notamment de remplacer les marchandises perdues ou avariées.

Assistance au Bangladesh. — Les délégués du CICR continuent à se préoccuper des conditions de vie des non-Bengalis dans les différentes colonies du pays. Des distributions de secours d'appoint sont faites régulièrement par le CICR en accord avec l'UNROD et le Gouvernement du Bangladesh. Pendant le deuxième trimestre de l'année, soit depuis la remise de l'action de secours du CICR à la Croix-Rouge du Bangladesh (18 avril) jusqu'à fin juillet, quelque 7 674 tonnes de vivres ont ainsi été distribuées sous la responsabilité du CICR dans les colonies de Dacca, Chittagong et Saidpur, selon la répartition suivante:

Dacca : 6 374 tonnes comprenant du riz (738 t), du blé (4 233 t), de la farine (1 398 t) et de la farine de poisson (5 t).

Chittagong : 800 tonnes, à raison de 300 t de riz et 500 t de blé.

Saidpur : 500 tonnes, soit 100 t de riz et 400 t de blé.

Le CICR a donc distribué au total 11 38 tonnes de riz, 5 133 tonnes de blé et 1 403 tonnes de farine.

Malaisie

La *Revue internationale* avait relaté, dans sa livraison de juin 1972, la visite faite, au début du mois d'avril, par un délégué du CICR dans deux lieux de détention en Malaisie. Il s'agissait des centres de détention préventive de Kuching (Etat de Sarawak) où se trouvaient 1352 détenus, et Kota Kinabalu (Etat de Sabah). Dans ce dernier, le délégué avait visité 5 détenus, et non, comme indiqué précédemment par erreur, 180, ce nombre se rapportant à la capacité du camp et non à l'effectif le jour de la visite.

Il convient d'ajouter que le délégué du CICR a visité, à la fin du mois d'avril, quatre autres lieux de détention. Il s'est rendu dans les centres de détention préventive de Muar, dans l'ouest de la Malaisie, où il a vu 87 détenus; de Taiping et Batu Gajah, dans l'Etat de Perak, où se trouvent respectivement 10 et 236 personnes; enfin, au centre de réhabilitation de l'île de Jerjak, dans l'Etat de Penang, où il a vu 249 détenus.

République khmère

Le délégué du CICR en République khmère s'est rendu dans la province de Préah Vihéar, à la frontière de la Thaïlande. Il a visité plusieurs villages de réfugiés, ainsi que l'infirmerie du village de Préah Vihéar, où travaillent un médecin aidé par trois adjoints auxquels le délégué a remis du sérum antitétanique et du vaccin anatoxine.

Le 31 juillet 1972, il a assisté, en compagnie de membres de la Croix-Rouge nationale et de la Direction générale des victimes de la guerre, à une distribution de secours au camp de réfugiés de Pochentong. Quelque 121 familles de réfugiés khmers — dont plus de la moitié venant de Tay Ninh en République du Vietnam — ont reçu des couvertures, du tissu, du riz, du poisson sec, des conserves et du sel. Ces secours ont été fournis par la Croix-Rouge du Japon et le CICR.

Lors d'une petite cérémonie qui a eu lieu au siège de la délégation du CICR à Phnom-Penh, le 1^{er} août 1972, le délégué du CICR a remis à la Croix-Rouge khmère 645 kilos de médicaments en faveur des personnes déplacées, notamment dans la région de Svay Rieng¹. Ainsi, au cours du premier semestre de l'année, le CICR a fait parvenir à la Société nationale du matériel médical, des médicaments, du sérum et des vaccins pour une somme globale de 38 215 francs.

¹ *Hors-texte.*

Laos

Le délégué du CICR au Laos, accompagné d'un médecin de la Croix-Rouge suisse, s'est rendu, le 14 juillet 1972, à la prison de Samkhé à Vientiane, où il a visité 130 prisonniers de guerre et deux détenus civils. Le 15 juillet, il a visité la prison Chinaimo, également dans la capitale, et y a vu 12 prisonniers de guerre et 50 détenus civils.

République du Vietnam

Les délégués et médecins du CICR en République du Vietnam ont visité, les 12 et 14 juillet 1972, deux hôpitaux militaires des forces armées vietnamiennes. Il s'agit de l'établissement de Tay-Ninh — où ils ont vu 276 patients dont quatre prisonniers de guerre — et de celui de Quang-Ngai, lequel abritait, le jour de la visite, 260 militaires blessés, mais aucun prisonnier de guerre.

Moyen-Orient

Les délégués du CICR en Israël et leurs collègues dans les pays arabes ont fait plusieurs visites aux prisonniers de guerre. Comme de coutume, les délégués ont pu s'entretenir sans témoin avec eux, et les rapports de leurs visites sont remis par le CICR aux autorités détentrices et d'origine des prisonniers.

En Israël, les délégués du CICR ont visité, le 14 août 1972, au camp militaire de Sarafand, 106 prisonniers de guerre arabes, soit 61 Egyptiens, 40 Syriens et 5 Libanais.

En République arabe d'Egypte, les dix prisonniers de guerre israéliens, internés à la prison militaire d'Abbassieh, ont été visités par le CICR, le 2 août 1972.

En Syrie, enfin, le délégué du CICR a visité les trois prisonniers de guerre israéliens, le 16 août.

*

Au Liban, des opérations de regroupement de famille ont eu lieu, les 7 et 10 août 1972 à Roshanikra, sous les auspices du CICR.

Burundi

Les graves troubles qui ont éclaté à fin avril au Burundi ont amené le CICR à dépêcher sur place une équipe de 5 délégués qui avaient notamment pour tâche de mettre sur pied une action de secours d'urgence en faveur de la population civile des régions sinistrées.

Sitôt obtenus les laissez-passer requis, les envoyés du CICR se sont rendus à fin juin par la route dans la province sud, qui paraissait la plus sérieusement affectée, et dont ils ont pu visiter les principaux centres, en compagnie du secrétaire de la Croix-Rouge nationale. A leur retour dans la capitale, ils ont proposé un programme d'assistance qui devait permettre aux secouristes de la Croix-Rouge du Burundi, formés et entraînés par un technicien de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, d'apporter l'aide dont les victimes, en majorité des femmes et des enfants, avaient manifestement le plus grand besoin.

Les autorités ayant donné leur agrément pour ce projet d'action Croix-Rouge qui devait s'intégrer dans le plan national de secours, un nouvel appel international, faisant suite à celui du 26 mai, a été lancé le 4 juillet par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à la demande du CICR.

A Bujumbura, les délégués du CICR et de la Ligue ont coordonné leurs préparatifs avec l'action de Caritas, des Catholic Relief Services et des représentants des agences spécialisées des Nations Unies.

Grâce aux achats prévus sur le marché local, aux envois déjà reçus de plusieurs Croix-Rouges nationales et aux moyens de transport loués à Bujumbura, un premier convoi était prêt à partir. Cinq équipes de secouristes de la Croix-Rouge burundaise étaient à disposition pour assurer la distribution des secours avec l'aide des délégués venus de Genève. Le Gouvernement n'a toutefois pas estimé possible que les représentants du CICR et de la Ligue assistent aux distributions ainsi organisées, et se rendent compte par eux-mêmes de l'utilisation des dons reçus. Dans ces conditions, et après avoir constaté que les autorités disposaient elles-mêmes de stocks importants, le CICR a jugé préférable de suspendre son opération de secours.

Cette situation ne s'est pas modifiée depuis en ce qui touche le CICR. En revanche, à la suite de ses entretiens avec la Croix-Rouge du Burundi, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a estimé pouvoir participer à une action de secours menée par cette Société nationale dans la province de Bururi. Dans ces conditions, le CICR lui a transmis, en août 1972, la responsabilité de cette opération.

Gabon

Le délégué régional du CICR en Afrique occidentale s'est rendu au Gabon, où il a fait une tournée d'information. Après avoir pris contact à Libreville avec les dirigeants de la Croix-Rouge nationale, le délégué a commencé son périple qui l'a mené dans huit préfectures et deux sous-préfectures. Partout, il a été accueilli par les autorités et la Croix-Rouge locales.

Le délégué du CICR a présenté des conférences agrémentées de films. Le public a montré un vif intérêt pour les problèmes auxquels la Croix-Rouge doit faire face. Quant aux films, ils ont attiré plus de mille spectateurs à chaque représentation et ont rencontré un grand succès.

Argentine

Un délégué du CICR s'est rendu en Argentine, où il a rencontré le nouveau président de la Société nationale, le Dr Armando Pedro Cattenati. Il a en outre visité les installations de la Croix-Rouge argentine dans la capitale.

Le délégué a eu des contacts avec les autorités gouvernementales qui lui ont accordé l'autorisation de visiter des lieux de détention. A Buenos Aires, il a visité « L'Instituto de Detención de la Capital Federal » (appelé aussi prison de Devoto), la « Prisión de la Capital Federal » (plus connue sous le nom de prison de Caseros), la prison pour femmes et le bateau-prison « Granadero ». Puis il s'est ensuite rendu à l'intérieur du pays. Dans le nord, il a obtenu l'autorisation de visiter des lieux de détention à Santa Fe, Coronda, Rosario, Resistencia et Corrientes. Au sud du pays, il a visité la prison de Rawson. Revenu à Buenos Aires, il a visité la prison de La Plata.

Dans chaque endroit, le délégué du CICR a pris contact avec les dirigeants locaux de la Croix-Rouge, et a visité les installations des filiales de la Société nationale.